

OBJECTIF:  
**ZÉRO**

SUR NOTRE  
LIEU DE  
TRAVAIL

APPLIQUONS  
LA R200

Zéro nouvelle infection au VIH. Zéro discrimination. Zéro décès dû au sida.  
Appliquons la Recommandation de l'OIT sur le VIH et le sida (No. 200)



Organisation  
internationale  
du Travail

## VCT@WORK

Permettre à cinq millions de travailleuses et de travailleurs de bénéficier du conseil et du dépistage du VIH volontaires et confidentiels d'ici à 2015

“ Les **dirigeants africains s'emploient à accélérer la riposte au VIH** au moyen de l'appropriation par les pays et d'approches d'investissement stratégique, y compris avec des catalyseurs sociaux et juridiques. Le monde du travail peut être le point d'entrée pour **toucher les travailleurs** et assurer l'accès universel à la prévention, aux soins et à la prise en charge du VIH. Notre objectif reste Zéro nouvelle infection à VIH, zéro décès lié au sida et zéro discrimination. ”



**Nkosazana Dlamini-Zuma**  
Présidente de la Commission de l'Union africaine



**ONUSIDA**

**Concrétiser ensemble l'objectif  
Zéro au travail en Afrique!**

Plus de 10 millions de personnes vivant avec le VIH ont accès aux thérapies antirétrovirales – leur permettant donc de vivre plus longtemps et en meilleure santé, de mener une vie plus productive et de continuer à faire partie du monde du travail. Cependant, on évalue à sept millions le nombre de personnes qui peuvent actuellement prétendre au traitement mais qui n'y ont pas accès. On estime qu'environ 40 pour cent des personnes vivant avec le VIH dans le monde ignorent leur statut, ce qui les empêche d'accéder au traitement (source : ONUSIDA).

L'initiative **VCT@WORK** a pour objectif de proposer des services de conseil et de dépistage du VIH volontaires et confidentiels à cinq millions de travailleurs d'ici à 2015.

L'initiative, dirigée par l'OIT avec le soutien d'ONUSIDA, a été lancée le 6 juin 2013 lors de la Conférence internationale du Travail qui s'est tenue à Genève.



*Jacqueline Mugo, Directrice exécutive de la Fédération des employeurs du Kenya, Michel Sidibé, Directeur exécutif de l'ONUSIDA, Guy Ryder, Directeur général du BIT, Grégoire Owona, ministre du Travail et de la Sécurité sociale du Cameroun, Françoise Ndayishimiye, Conseillère principale pour les questions de genre à l'ONUSIDA, Luc Cortebeeck, Président de la Confédération des syndicats chrétiens (Belgique), lors du lancement de l'initiative **VCT@WORK** à Genève.*

- L'initiative **VCT@WORK** s'appuie sur la recommandation n° 200 de l'OIT sur le VIH et le sida et le monde du travail.
- Les mandants tripartites de l'OIT (gouvernements, employeurs et travailleurs) renforceront les partenariats existants pour créer un environnement favorable au dépistage volontaire et garantir l'accès au dépistage et au traitement pour les travailleurs, leur famille et leur communauté.
- Des politiques seront élaborées et des mécanismes assurant leur application mis en place pour protéger les droits en matière de travail des personnes vivant avec le VIH ou affectées par ce virus, de sorte que tous les travailleurs soient traités sur un pied d'égalité, indépendamment de leur statut VIH.

*“Pour atteindre cet objectif, nous devons **travailler ensemble** afin de faire en sorte que tous les **lieux de travail** soient **exempts de stigmatisation et de discrimination.**”*

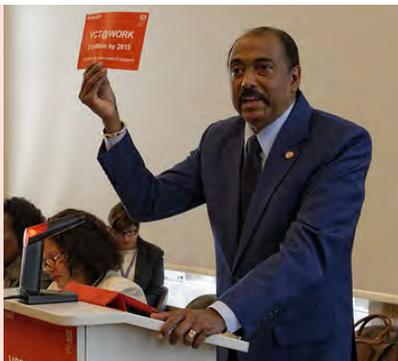
**Guy Ryder, Directeur général du BIT**



L'initiative **VCT@WORK** s'inscrit dans les efforts déployés par l'OIT pour atteindre la cible mondiale de 15 millions de personnes vivant avec le VIH bénéficiant d'ici à 2015 d'un traitement antirétroviral indispensable à leur survie, conformément à la Déclaration politique sur le VIH et le sida adoptée en 2011 par l'Assemblée générale des Nations Unies.

*“Si les lieux de travail s'emparent de **cette nouvelle initiative**, cela pourrait correspondre à la **plus grande avancée jamais vue pour amplifier l'accès au dépistage du VIH** dans un environnement sain, favorable et assorti d'un soutien continu intégrant le traitement.”*

**Michel Sidibé, Directeur exécutif, de l'ONUSIDA**



L'initiative **VCT@WORK** est un élément clé de la campagne «**Objectif Zéro au travail**» lancée à l'occasion de la Journée mondiale de lutte contre le sida de 2012. Cette campagne s'est assuré le soutien d'un grand nombre de dirigeants qui mettent en évidence la contribution du monde du travail pour atteindre le triple objectif **zéro nouvelle infection à VIH, zéro discrimination et zéro décès lié au sida**.

*“Le VIH/sida est un problème de développement et nous avons tous un rôle à jouer pour accélérer notre riposte nationale de sorte que les personnes vivant avec le VIH aient accès à des services de prise en charge et de soutien, et bénéficient de conditions de travail et de vie décentes. En empruntant cette voie, nous serons assurés d'atteindre ensemble et plus vite l'objectif Zéro.”*  
**John Dramani Mahama, Président de la République du Ghana**



## **POPULATIONS CIBLÉES**

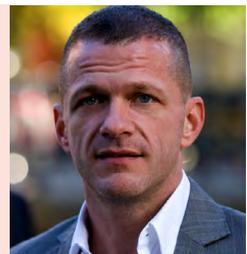
- Les travailleuses et les travailleurs, à la fois dans l'économie formelle et informelle.
- La priorité sera donnée aux travailleurs des secteurs fortement touchés par l'épidémie de VIH en raison des conditions de travail et de vie qu'ils impliquent. Il pourra s'agir des travailleurs mobiles et des migrants, des travailleurs des secteurs de l'exploitation minière, de la santé, des transports, du tourisme et de l'agriculture, des jeunes travailleurs, des services en uniforme et tout autre travailleur identifié au sein des stratégies et plan nationaux reliés au VIH et au sida.

## **PRINCIPES CLÉS**

Les pays sont encouragés à mettre en œuvre l'initiative **VCT@WORK** en se fondant sur les principes suivants:

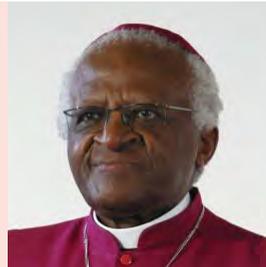
- consentement,
- confidentialité,
- conseil,
- connexion avec le traitement,
- questions de genre et d'égalité,
- l'implication significative des personnes vivant avec le VIH et le sida.

*“Percevoir un salaire et nous prendre en charge est essentiel pour notre santé mais aussi pour notre dignité: nous apportons ainsi notre contribution à notre communauté et à la société dans son ensemble.”*  
**Kevin Moody, Coordinateur international et Président du Réseau mondial des personnes vivant avec le VIH (GNP+)**



*“Nous avons vaincu l’apartheid, nous pouvons vaincre le VIH et le sida.”*

**Desmond Tutu, Archevêque de Cape Town, Afrique du Sud**



Le dépistage du VIH devrait être réalisé conformément aux dispositions de la recommandation n° 200 de l’OIT sur le VIH et le sida et le monde du travail, 2010, qui stipule notamment ce qui suit:

- Le dépistage doit véritablement être volontaire et exempt de toute coercition, et les programmes de dépistage doivent respecter les directives internationales sur la confidentialité, le conseil et le consentement.
- Le statut VIH réel ou supposé ne devrait pas être un motif de discrimination empêchant le recrutement ou le maintien dans l’emploi, ni la recherche de l’égalité de chances.
- Le statut VIH réel ou supposé ne devrait pas être un motif de licenciement.
- Les personnes atteintes de maladies liées au VIH ne devraient pas se voir refuser la possibilité de continuer d’exercer leurs fonctions, avec des aménagements raisonnables si nécessaire, aussi longtemps qu’elles sont médicalement aptes à le faire.
- Les travailleurs et les personnes à leur charge ne devraient faire l’objet d’aucune discrimination fondée sur leur statut VIH, réel ou supposé, en ce qui concerne l’accès aux systèmes de sécurité sociale et aux régimes d’assurance professionnels, ou en matière de prestations versées au titre de ces systèmes et régimes, y compris pour les soins de santé, l’invalidité et les prestations de décès et de survivants.

*“Les employeurs sont tout à fait conscients que pour être une réussite, l’initiative **VCT@WORK** doit être déployée dans un **environnement politique favorable** qui encourage les travailleurs à se prévaloir des services de conseil et de dépistage volontaires du VIH **sans avoir peur d’être victime d’aucune forme de discrimination ou de perdre leur emploi.**”*

**Jacqueline Mugo, Directrice exécutive, Fédération des employeurs du Kenya**



“Les **ministères du travail de la plupart des pays durement touchés par le VIH ont contribué à ouvrir la voie à cette initiative**. Ils ont conduit le processus d’élaboration et de mise en œuvre de politiques nationales et sectorielles non discriminatoires pour lutter contre le VIH sur le lieu de travail, en collaboration avec les employeurs, les travailleurs et d’autres acteurs nationaux. La mise en œuvre de ces politiques a favorisé la création d’un environnement juridique et politique propice. Assurément, **l’initiative VCT@WORK s’appuiera sur ce milieu plus favorable et en tirera parti**.”

Grégoire Owona, Ministre du Travail et de la Sécurité sociale du Cameroun



## **PILIERS FONDAMENTAUX**

L’initiative VCT@WORK repose sur quatre piliers fondamentaux:

- **Dépistage multimaladies:** Pour déstigmatiser le dépistage du VIH et favoriser l’utilisation accrue des services de CDV, le dépistage sera promu dans le cadre d’initiatives intégrées et multimaladies.
- **Partenariats stratégiques:** Des partenariats seront établis dans les pays, notamment avec les ministères de la Santé, les comités nationaux de lutte contre le sida, les prestataires de services de CDV, les centres de traitement antirétroviral, les réseaux de personnes vivant avec le VIH et les organisations de la société civile.
- **Mobilisation sociale:** Les acteurs nationaux du monde du travail – ministères du Travail, organisations d’employeurs, organisations de travailleurs, coalitions d’entreprises et entreprises – se mobiliseront pour que le conseil et le dépistage volontaires soient promeus dans les structures sur **le lieu de travail ou par leur intermédiaire**.
- **Suivi et évaluation:** Les systèmes de suivi et d’évaluation des pays seront adaptés pour surveiller les progrès. Des approches de suivi complémentaires seront utilisées et des rapports seront produits chaque trimestre. Les bonnes pratiques seront documentées et diffusées.

“Zéro nouvelle infection. Zéro discrimination. Zéro décès lié au sida. La réalisation de ce triple objectif **commence sur le lieu de travail**.”

Sharan Burrow, Secrétaire générale de la Confédération syndicale internationale (CSI)





**Zéro nouvelle infection au VIH. Zéro discrimination. Zéro décès dû au SIDA.  
Appliquons la Recommandation de l'OIT sur le VIH et le sida.**

*“Des millions de travailleurs, leur famille et leur communauté ont bénéficié des initiatives des organisations d'employeurs et des entreprises qui en sont membres. **Ensemble, nous pouvons atteindre l'Objectif zéro.**”*

**Brent Wilton, Secrétaire général de l'Organisation internationale des employeurs (OIE)**





Organisation  
internationale  
du Travail

# VCT@WORK

## 5 millions d'ici à 2015

*Ensemble, nous y parviendrons!*

Pour plus d'information, visitez:  
[www.ilo.org/aids](http://www.ilo.org/aids) & [www.ilo.org/zero](http://www.ilo.org/zero)

